

Rapport public Parcoursup session 2024

Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Tous les candidats	9	345	70	51	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	286	67	49	9	90 %
			Masculin	59	3	2	1	10 %
			Total	345	70	51	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	1	0	0 %
				Sans mention	60	0	0	0	0 %
				AB	97	6	2	0	0 %
				B	96	28	17	6	60 %
				TB	43	26	25	3	30 %
				TBF	6	6	5	1	10 %
				Total	304	68	50	10	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	
				Sans mention	6	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	1	1	1	0	
				TB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	15	1	1	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	6	0	0	0	
				AB	9	1	0	0	
				B	4	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	21	1	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	295	65	51	10	100 %
			En réorientation	33	4	0	0	0 %
			Non scolarisés	13	1	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	345	70	51	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	78	29	27	7
			Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	55	2	2	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	45	9	6	1
			Autres doublettes	117	28	15	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	26,4 %	42,6 %	54 %	70 %
		Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	18,6 %	2,9 %	4 %	0 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15,3 %	13,2 %	12 %	10 %
		Autres doublettes	39,7 %	41,2 %	30 %	20 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	<p>cursus du second degré</p>	<p>Notes de première et de terminale. Matières les plus importantes : anglais (coef 2 ; tronc commun et spécialité LLCer si choisie) ; notes en LV2 (coef 2) ; notes en français et philosophie ; notes en histoire-géographie (et spécialité HGGSP si choisie). Un pré-classement est effectué sur la base d'une « grande moyenne » calculée sur cette base. Une grande moyenne de 13/20 est généralement le minimum pour que les candidatures soient examinées. Les notes des EDS sont prises en compte mais ne pas avoir choisi une de ces EDS n'est pas réhibitoire.</p>	Essentiel
	<p>cursus études supérieures</p>	<p>Pour les étudiants réorientés, les résultats académiques obtenus au lycée sont pris en compte selon les mêmes critères que ceux appliqués aux néo-bacheliers. Les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures sont également pris en compte en anglais, LV2, histoire-géographie, français et philosophie. Une « grande moyenne » est calculée si cela est possible. Sinon, examen au cas par cas.</p>	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale	notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou un diplôme équivalent.	Important
	Méthode de travail	les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Important
Savoir-être	autonomie	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Important
	capacité à s'investir dans le travail	Eléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir et appréciations des enseignants dans les bulletins.	Important
	Attitude en classe	Appréciations positives concernant la qualité de la participation. Absence d'appréciations négatives concernant le bavardage ou une attitude dissipée.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Projet professionnel en rapport avec l'Union Européenne Projet professionnel nécessitant une très bonne connaissance des relations internationales (journalisme...)	Complémentaire
	Connaissance des spécificités de la formation Parcours Europe	Mention dans la lettre de motivation d'un intérêt pour les questions européennes	Essentiel
	Motivation	Soin apporté à la candidature (pas de rubriques vides ou quasi-vides) Soin apporté à la rédaction de la lettre (pas de modèles pré-rédigés, pas de fautes de frappe ou de langue)	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Mention d'engagement dans des activités de bénévolat, notamment humanitaire ou caritatif. Engagement politique (défense de l'environnement...) ou citoyen (conseil municipal des jeunes...).	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les matières clés d'une Licence LLCEr Anglais, qui constituent 50% de la formation en Anglais-Parcours Europe, sont : la littérature, la linguistique, la civilisation (histoire et politique des pays anglophones), et la traduction. Les matières du cursus en études européennes, qui constitue 50% de la formation également, sont nombreuses, notamment : droit, économie, histoire, géographie, philosophie, sociologie.

Un classement préliminaire est établi sur la base d'une « grande moyenne » calculée à partir des notes de 4 groupes de matières, avec un coef. 2 pour les langues. Les matières prises en compte pour cette grande moyenne sont : l'anglais (matière principale), la LV2 (langues vivantes), l'histoire-géographie (pour la civilisation), le français/la philosophie (pour la littérature et les compétences en lecture/rédaction). Les notes d'EDS peuvent être intégrées à la moyenne, si l'option a été choisie. D'autres notes pourront être examinées par la commission ensuite (par exemple Sciences Economiques et Sociales).

La commission détermine ensuite une barre (généralement 13/20) en-dessous de laquelle les candidatures ne seront pas examinées en détail, sauf cas particulier : dossier incomplet ou atypique, n'ayant pas permis de calculer une grande moyenne pertinente.

Lors de l'examen des dossiers par les membres de la commission, la totalité du dossier est prise en compte. Les membres de la commission se mettent d'accord sur les critères de sélection, puis se répartissent dans un premier temps les dossiers, afin de les examiner en détail. Ensuite, le travail est mis en commun lors d'une réunion où chaque dossier examiné est passé en revue. La commission peut décider de refuser un dossier, de lui octroyer un malus, ou de lui octroyer un bonus, affinant ainsi le classement préliminaire.

Au-delà des notes qui sont examinées à nouveau en détail (afin de détecter notamment des irrégularités ou accidents de parcours qui auraient pu affecter la grande moyenne), une attention particulière est portée à la lettre de motivation et aux appréciations. Une lettre indiquant manifestement que la spécificité de la formation n'est pas comprise ou connue peut être un motif de refus, même en cas de bons résultats. Des appréciations faisant état d'un problème d'attitude ou d'un manque d'implication, ainsi qu'un dossier fait avec peu de soin (rubriques vides, lettre bâclée ou stéréotypée) peuvent également mener à octroyer un malus, ou à refuser le dossier. A l'inverse, tout élément jugé positif (lettre personnalisée et très convaincante, excellentes appréciations sur l'attitude, engagement citoyen très important) peut être valorisé par des points bonus, faisant remonter dans le classement.

Dans le cas des dossiers atypiques (peu de notes, reprise d'études ou parcours scolaire inhabituel), la commission tente de chercher dans le dossier tout élément pertinent pour la formation. Cependant, le Parcours Europe étant très exigeant, l'absence

d'éléments permettant d'évaluer le niveau en anglais ou dans les autres matières clés peut être un motif de refus. La commission vise à classer autour de 70 dossiers (pour 9 places disponibles). Les derniers admis sont généralement classés autour de la 50^e place, avec une grande moyenne autour de 15,5/20, et au moins 16/20 en anglais.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est essentiel que les candidats justifient le choix d'un parcours aussi particulier, plutôt qu'un autre parcours de Licence LLCER Anglais. Une lettre mentionnant uniquement un intérêt pour l'anglais, la culture anglophone, la littérature ou la traduction ne justifie pas le choix d'une LLCER Anglais-Parcours Europe par rapport à une LLCER Anglais-parcours monolingue ou bilingue.

Attention : il ne s'agit pas d'une continuation de l'Anglais « section européenne » du secondaire.

La partie Anglais du cursus représente 50% de la formation, et les cours interdisciplinaires sur l'Europe (histoire, droit, sociologie ...) représentent les 50% restants de la formation. Un candidat qui ne mentionne pas d'intérêt pour les questions européennes ne sera donc pas retenu, même avec un très bon niveau scolaire.

Les journées portes ouvertes de l'université offrent la possibilité d'échanger avec des étudiants du Parcours Europe ou des membres de l'équipe enseignante afin de mieux connaître la formation.

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université